

ARME

African Review of Migration and Environment

Revue Africaine de Migration et Environnement

Vol. 7, No 1, June 2023

Vol. 7, No 1, Juin 2023

Varia

African Review of Migration and Environment / Revue Africaine de Migration et Environnement / Vol 7, No 1 / June/ Juin, 2023



African Review of Migration and Environment

Revue Africaine de Migration et Environnement

Vol. 7, No 1, June 2023

Vol. 7, No 1, Juin 2023

Varia



p-ISSN : 2664-1232
e-ISSN : 2791-2698



© UPGC/ ARME, *African Review of Migration and Environment-Revue Africaine de Migration et Environnement*

Vol 7, No 1, June/Juin 2023

p-ISSN: 2664-1232

e-ISSN: 2791-2698

Dépôt légal : Archive Nationale de Côte d'Ivoire, 2eme Trimestre 2023

Université Peleforo Gon Coulibaly, June/Juin. 2023

This journal is a bilingual and bi-annual joint publication of researchers from Peleforo Gon Coulibaly University of Korhogo (Côte d'Ivoire) and Obafemi Awolowo University of Ilé-Ifé (Nigeria).

EDITOR-IN-CHIEF/ DIRECTEUR DE PUBLICATION

Prof. Guehi Jonas IBO [Full Professor], Nangui Abrogoua University of Abidjan (Côte d'Ivoire), ibojonas@yahoo.fr

DEPUTY EDITORS/ EDITEURS ASSOCIÉS

Dr (MC). Kabran Aristide DJANE, Peleforo Gon Coulibaly University of Korhogo (Côte d'Ivoire), djanekabran@gmail.com

Dr. (MC) Adebusuyi Isaac ADENIRAN Obafemi Awolowo University of Ile-Ife (Nigeria), othniel.adebusuyi@gmail.com

ASSISTANT EDITORS/ ASSISTANTS ÉDITEURS

Dr. Kouadio Alexis LALLY, Peleforo Gon Coulibaly University of Korhogo (Côte d'Ivoire), lally_kouadio@yahoo.fr

Dr. Fabrice Constant KOUASSI, Université de Québec à Outaouais (UQO) (Canada), asskuassy@gmail.com

EDITORIAL BOARD/ COMITE SCIENTIFIQUE

Prof. Essane Séraphin, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire
Prof. Gnabro Ouakoubo Gaston, Université Peleforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire
Prof. Noah Yusuf University of Ilorin, Nigeria
Prof. Lane Olutayo, University of Ibadan, Nigeria
Prof. Da Dapola Evariste Constant, Université Ouaga 1 Joseph Ki Zerbo, Burkina Faso
Prof. Pierre Ozer, Université de Liège, Belgique
Prof. Pauline Côté, Université de Québec à Rimouski, Canada
Prof. Rich Ling, Nanyang Technology University, Singapore
Prof. Sall Mohammadou, Université Cheick Anta Diop, Sénégal
Prof. Jean Bernard Ouédraogo, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, France
Prof. Kone Issiaka, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
Prof. Kone Inza, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire
Prof. Kouassi Kouakou Siméon, Université Felix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

EDITORIAL BOARD/ COMITE DE LECTURE

Dr. (MC) Sujoy Dutta, Tata Institute of Social Sciences, India
Dr. (MC) Dime Mamadou dit Ndongo, Université Gaston Berger, Sénégal
Dr. (MC) Affo Fabien, Université de Parakou, Benin
Dr. (MC) Akiyo Offin Lié Rufin, Université de Parakou, Benin
Dr. (MR) Guehi Zagocky Euloge Dalloz, Université Peleforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire
Dr. (MC) Zadou Didié Armand, Université Jean Lourougnon Guédé, Côte d'Ivoire
Dr. (MC) Ehouma Koffi Ludovic, Université Felix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire
Dr. (MC) Amalaman Djedou Martin, Université Peleforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire
Dr. (MC) Konan Kouamé Hyacinthe, Université Peleforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire
Dr. (MC) Koffi Yebouet Stephane Koissy, Université Peleforo Gon Coulibaly
Dr. François Gemenne, Université de Liège, Belgique
Dr. Akoue Yao Claude, Université Peleforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire
Dr. Kesse Blé Adolphe, Université Peleforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire

Les lecteurs (referees) sont des scientifiques choisis de par le monde selon les champs thématiques des articles.

Readers (referees) are selected scientists around the world according to the thematic fields of the articles.

Toute correspondance est adressée au :
Comité de Rédaction de la revue ARME, Département de Sociologie,
Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo BP 1328 Korhogo, République
de Côte d'Ivoire,

Email : arme8rame@gmail.com

Toute reproduction sous quelle forme que ce soit est interdite et de ce fait
passible des peines prévues par la Loi n° 2016-555 du 26 juillet 2016 relative au
droit d'auteur et aux droits voisins relative à la production du droit d'auteur
en République de Côte d'Ivoire

All correspondence is addressed to:
Editorial Board of ARME, Department of Sociology, Peleforo Gon
Coulibaly University of Korhogo, BP 1328 Korhogo, Republic of Côte
d'Ivoire,

Email: arme8rame@gmail.com

Any reproduction in any form whatsoever is prohibited and therefore
punishable by Law No. 2016-555 of July 26th 2016 on copyright and
neighboring rights relating to the production of copyright in Republic of Côte
d'Ivoire

SOMMAIRE / CONTENT

Pékaoh KOUASSI

Exploitation artisanale de l'or et itinéraire d'une économie souterraine : étude de cas à partir d'un site orpaillé de Sarakadji dans le Département de Soubré (Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire) 3

SILUE Gnininchonfani Anselme, ADONGON Pascal Boris N'drin, MOUSSA Diakité & KOUASSI Yao Dieudonné

Contribution des paramètres climatiques à la production et la tarification de la tomate (*Solanum lycopersicum*), de l'aubergine (*Solanum aethiopicum* L.) et du piment (*Capsicum annum*) dans la région du Hambol 15

Boubacar Ba, Babacar Dramé, Coly Mballo

Les ressources territoriales horticoles : levier de développement rural à Kafountine (Ziguinchor, Sénégal) 40

Kokou Amenouvé AMEDEKA; Dangnisso BAWA, Laldja KANKPENANDJA & Tak Youssif GNONGBO

Etude des risques hydrodynamiques dans les quartiers périphériques de la ville de Lomé : cas de l'érosion et d'inondation dans le quartier d'attiégou au nord-est de Lomé (Togo) 66

YEO Mamadou

Côte d'Ivoire. L'expérimentation de la culture du soja dans la zone de Dikodougou/région de Korhogo (1978-1988) 91

GOKRA Dja André & YAO Kouakou Guillaume

Relations publiques, Médias sociaux et pacification de l'espace politique en contexte électoral en Côte d'Ivoire 111

KANGA Kouakou Hermann M, TRA BI Zamblé Armand & CISSE Kané Vassouleymane

« La télédétection, témoin de la sécheresse forestière dans la région de Tonkpi »
128

N'Cho Brou Hyacinthe, Diabaté Songui & Yapo Lucas Delmas

Problématique de l'exode rural de la jeunesse ivoirienne diplômée vers Abidjan et emplois modernes : Analyse Sociologique et Regards croisés sur un fait de société.
153

Angela Ephrem OSSORO

La femme altaïque et le travail dans le récit de voyageurs occidentaux au XIIIe siècle174

ATSE Achi Amédée-Pierre & YAO Kouadio Alfred

Restauration a domicile et restauration hors foyer : quel choix preferentiel de consommation alimentaire chez les populations de korgho (cote d'ivoire) en contexte d'urbanisation ?188

Yawouvi MANANI & Kokou APEGNON

Migrations et crises identitaires au Togo : Cas de Wahala (1902-1990).....211

Opeyemi Oyewunmi Ekundayo & Monica Fedeli

Sexual harassment attitude among selected Psychology undergraduates of Obafemi Awolowo University, Ile-Ife, Nigeria: Does educational intervention make a difference?.....231

TAPE Sophie Pulchérie

Facteurs environnementaux et problemes sanitaires a ayame (sud-est de la cote d'ivoire).....250

FAYE Valy

Les libano-syriens de kaolack : du colporteur à l'homme d'affaires.....267

Abdoul Aziz DOUBLA & Abdouraman TOM

Reconversion du foncier maraicher et menaces sur les eaux souterraines du bassin versant du mayo-tsanaga : cas de Meskine (extreme-nord cameroun).....287

**Krikou DIARRA, Abdoulaye NGOM & Assougba Kabran beya
Brigitte épouse BOUAKI**

Logic and Stakes of Street Garages in Aubervilliers and Vitry-sur-Seine: Borders and Conditions of Permanence.....308

**Ekundayo Opeyemi Oyewunmi, Uthman Tinuoye Jamiu &
Oke Joseph Oladunsi**

Religiosity as a predictor of Redeemer University Undergraduates' sexual behaviour: Does age, gender and family type have roles to play?.....322

Côte d'Ivoire. L'expérimentation de la culture du soja dans la zone de Dikodougou/région de Korhogo (1978-1988)

Côte d'Ivoire. Soybean experimentation in the Dikodougou/Korhogo region (1978-1988)

YEO Mamadou

Enseignant-Chercheur/Historien
Université de San Pedro (Côte d'Ivoire)
Email : mamadou.yeo@usp.edu.ci



DOI : [10.5281/zenodo.8255975](https://doi.org/10.5281/zenodo.8255975)

Résumé :

L'historiographie de l'agriculture ivoirienne a tendance à présenter la région de Touba-Odienné comme la zone de prédilection de la culture du soja. Et pour cause, elle a été le théâtre d'une opération de culture à grande échelle de cette légumineuse à partir de 1988. Pourtant, la région de Korhogo a été également l'objet d'une expérience de culture du soja entre 1978 et 1984. Si les résultats obtenus ont été appréciables, il reste que la vulgarisation du soja y a été abandonnée au profit de la zone de Touba-Odienné. La présente réflexion s'interroge sur ce paradoxe. Elle examine les tentatives de culture du soja dans la région de Korhogo pour y déceler les fondements de l'arrêt de l'opération. Pour ce faire, plusieurs sources écrites et orales ont été recueillies puis analysées à l'aune de la critique historique. L'étude révèle que la volonté de réduire les disparités régionales et les possibilités de développement agricole offertes par le soja ont motivé son expérimentation dans le nord ivoirien. Bien que les conclusions des essais aient suscité un espoir de vulgarisation, l'opération-soja dans la région de Korhogo a été finalement abandonnée. À la vérité, le manque de

volonté politique, la densité humaine élevée et l'indisponibilité de vastes surfaces agricoles, indispensables à une rentabilité de cette culture, en sont les motifs.

Mots-clés : soja – culture – expérimentation – Dikodougou – Korhogo.

Summary:

The historiography of Ivorian agriculture tends to present the Touba-Odienné region as the preferred area for soybean cultivation. And for good reason, it was the scene of a large-scale cultivation operation for this legume from 1988. However, the Korhogo region was also the subject of a soybean cultivation experiment between 1978 and 1984. If the results obtained were appreciable, the fact remains that the popularization of soybeans was abandoned there in favor of the Touba-Odienné zone. This reflection questions this paradox. It examines attempts to grow soybeans in the Korhogo region to find the basis for stopping the operation. To do this, several written and oral sources were collected and then analyzed in the light of historical criticism. The study reveals that the desire to reduce regional disparities and the possibilities of agricultural development offered by soybean motivated its experimentation in northern Côte d'Ivoire. Although the trial findings raised hopes for popularization, the soybean operation in Korhogo region was eventually abandoned. In truth, the political will, the high human density and the unavailability of vast agricultural areas, essential to the profitability of this crop, are the reasons for this.

Keywords: soybean – culture – experimentation – Korhogo – Dikodougou.

Introduction

Originaire du nord-est de la Chine, le soja appartient à la famille des Fabacées appelées communément légumineuses (P. De Staercke, 1990, p.5). C'est une plante herbacée annuelle dont l'aspect rappelle celui du haricot. Il a été importé en Europe dès le XVIIIe siècle. Mais, il ne fut cultivé, sur de grandes étendues, qu'à la fin du XIXe siècle par l'Italie du Nord puis au XXe siècle par les États-Unis d'Amérique, le Brésil et l'Argentine (C. Clergeaud, 1984, p.8). Ces derniers pays ont compris très rapidement les multiples avantages agronomiques et nutritionnels du soja (G. Lof, 1990). Au cours de la décennie 1960, la hausse des cours mondiaux du soja¹³ lui

¹³ À en croire Leclercq (1988 : 13) et Bertrand (1982), le prix moyen de la graine de soja passe de 53 dollars (US) la tonne en 1964 à 94 dollars en 1969. Cette embellie est redevable

confère, plus que jamais, une importance économique et stratégique sans précédent.

Sensibles à cette conjoncture favorable (P. Zoungrana, 1984, p.110), les autorités ivoiriennes décident d'introduire cette légumineuse dans le pays comme culture de diversification¹⁴. En cela, les résultats des premiers essais d'acclimatation de cette plante, réalisés entre 1968 et 1974, prouvent, si besoin est, qu'elle peut se développer dans toutes les régions du pays (J. Larcher, 1988, p.16). Mu par un souci de réduire les disparités régionales, le gouvernement ivoirien a privilégié la zone de savane pour la poursuite des tests de confirmation. Ainsi, dès 1978, grâce à un financement ivoiro-brésilien¹⁵, une opération d'expérimentation de la culture du soja dénommée "projet soja" ou "plan-soja" a été initiée dans les départements de Touba, Odienné et Korhogo (S. Bessis, 1979, p.268). Ce dernier département mérite qu'on s'y attarde d'autant plus qu'il se singularise par ses potentialités naturelles surexploitées, l'âpreté au travail agricole de ses habitants et sa forte densité humaine.

Ce qu'il convient d'appeler "région de Korhogo" est située entre les 8°30 et 10°30 de latitude Nord et les 4° et 7° de longitude Est¹⁶. Peuplée essentiellement de Sénoufos, elle comprend les sous-préfectures de Korhogo, de Sirasso, Dikodougou, M'Bengué, Sinématiali et Niapié. Contrairement à la zone de Touba-Odienné (nord-ouest du pays), celle de Korhogo, apparaît comme présentant des potentialités naturelles de moindres importances¹⁷. Nonobstant cette situation, la région a été dotée d'une ferme semencière implantée à Dikodougou doublée d'une opération

au développement spéculaire des tourteaux du soja dans l'alimentation du bétail et de la très forte demande.

¹⁴ Ministère du Plan (1969), *Éléments pour un programme d'introduction de la culture du soja en Côte d'Ivoire*, Abidjan, Ministère du Plan, 60p.

¹⁵ Le financement de l'opération-soja est le fruit d'investissements conjoint de l'État de Côte d'Ivoire et de la Banque du Brésil. Il s'élève à 19 milliards de F CFA dont 17 milliards pour la création des fermes semencières et 2 milliards de FCFA pour l'expérience de pré vulgarisation du soja (Ministère de Plan, 1983, p.331).

¹⁶ Ministère des Finances, des Affaires économiques et du Plan, 1965, *Région de Korhogo. Etude de développement socio-économique*, Paris, SEDES, Tome 1, 64p.

¹⁷ Si le relief monotone de la région de Korhogo est dominé par des plateaux moyens, les sols, quant à eux, présentent une faible capacité de rétention d'eau et d'échange d'ions. Cet état expliquerait l'infertilité de la plupart des sols du Nord. Fait important à signaler, la pluviométrie, inégalement répartie (1 355 mm), décroît du Nord vers le Sud. La végétation du Nord se partage entre les graminées d'une part et, les arbres et arbustes d'autre part (S. Ouattara, 1981, pp.76-78).

de pré vulgarisation du soja dans le milieu paysan sénoufo¹⁸. Il en a été de même pour les départements de Touba et d'Odienné (M. Yéo, 2021a et 2021b). Bien que des écueils aient été constatés, l'opération-soja a porté l'espoir des paysans de la région sénoufo et du nord-ouest ivoirien. Finalement, elle a été mise en veilleuse en 1984 en raison du contexte national défavorable et ce, en vue d'être réactivée plus positivement à la fin des années 1980 (P. Zoungrana, 1984, p.113). Si elle est relancée en 1988, il faut, toutefois, faire remarquer la vulgarisation à grande échelle de la culture du soja n'est menée, en fin de compte, que dans la zone de Touba-Odienné au détriment de celle de Korhogo.

Il n'en fallait pas plus pour que le projet pilote de la culture du soja dans la région sénoufo soit occulté dans l'historiographie de l'agriculture ivoirienne. En effet, parmi les travaux notables sur le soja en Côte d'Ivoire (Larcher 1988 ; Sévédé 1988 ; Chaléard 1996 ; Yéo 2010 ; Yéo 2021a et 2021b), seule l'étude de Placide Zoungrana (1984) a fait allusion à l'opération d'intégration de la culture du soja en pays sénoufo. Bien que notable, cette étude a fait litière de l'expérimentation du soja à Dikodougou et des fondements de l'abandon de cette culture dans le nord sénoufo de la Côte d'Ivoire. Le présent raisonnement heuristique se propose de répondre à la question fondamentale suivante : comment expliquer l'abandon du développement de la culture du soja dans la zone de Korhogo en 1988 alors que les tentatives d'expérimentation de cette légumineuse, entamées depuis 1978, ont été relativement concluantes ? Ce texte tente de rendre compte de l'expérience de la culture du soja dans la région de Korhogo pour y déceler les fondements de l'arrêt de l'opération.

Les matériaux pour cette étude sont composés de sources écrites, de données orales et de documents bibliographiques. Les premières sont le fruit d'une prospection documentaire aux BNETD, au siège du quotidien Fraternité-Matin et aux ministères de l'Agriculture et du Plan. Les sources orales proviennent des entretiens réalisées avec les anciens acteurs de l'opération-soja à Korhogo, Dikodougou, Touba et Odienné. Quant aux données bibliographiques, elles ont été recueillies dans les centres de documentation et sur internet. Notre analyse est basée sur la comparaison, la confrontation et le recoupement des renseignements fournis par les sources. La présente réflexion détermine d'abord les raisons, ensuite, les stratégies d'exécution et le bilan de la phase expérimentale de la culture du

¹⁸ DCGTx, 1991, Dossier de privatisation des fermes semencières. Rapport d'expertises, Abidjan, DCGTx, Tome 2, 65p.

soja dans la région de Korhogo et enfin, les motifs de l'abandon du projet de vulgarisation au profit de la zone de Touba-Odienné.

1. Les raisons de l'expérimentation de la culture du soja dans la région de Korhogo à partir de 1978

Il revient à montrer que les avantages agronomiques et nutritionnels du soja ainsi que les résultats probants des premiers essais multi locaux de sa culture en Côte d'Ivoire entre 1968 et 1978 ont motivé son expérimentation dans la région de Korhogo. Et ce, dans le cadre de l'atténuation des disparités agricoles et de développement entre les régions nord et sud du pays.

1.1. Le soja, "une plante-miracle" pour le développement agricole et nutritionnel

Le soja est reconnu comme une "plante-miracle" dans la mesure où ses graines, ses feuilles, ses racines et ses tiges sont utiles à plusieurs titres. Au plan agronomique, la culture du soja présente plusieurs particularités remarquables. De l'avis d'Onomo Métala (1994, p.19), elle constitue « un engrais naturel » pour les sols. En effet, le soja est une plante qui capte l'azote contenue dans l'air, puis le transfère aux racines qui fabriquent leur propre azote. Conséquence, il enrichit le sol en azote, un élément chimique essentiel au développement des plantes.

Aussi, de l'avis de Gérard Lof (1990), la culture du soja permet également de régénérer le sol et ce d'autant plus que sa plante l'enrichit de ses feuillages et de ses tiges après la récolte. Leur décomposition en matières organiques constitue un engrais naturel pour les sols. En outre, le soja (plante) est capable d'exploiter le sol sur un mètre de profondeur si aucun obstacle n'entrave le développement de ses racines. Dans ces conditions, les racines du soja favorisent l'aération du sol et permettent la rétention d'une grande quantité d'eau¹⁹. Elles contribuent ainsi à atténuer l'érosion des sols. Le soja est une plante qui ne demande qu'un désherbage. Il résiste facilement aux excès du froid et à la sécheresse (J. Revol, 1968). De même, il étouffe les mauvaises herbes en général et nécessite moins d'eau pour son développement. Il ne craint pas les maladies végétales et encore moins les parasites. C'est une culture aisément mécanisable du semis jusqu'à la récolte en passant par l'entretien (Carfantan 1991).

Les différents atouts font du soja une plante de culture et d'entretien faciles qui est idéale pour les régions où l'agriculture est rudimentaire et où les sols sont pauvres à l'image du nord sénégalais de la Côte d'Ivoire. En

¹⁹ Entretien avec Mèhin Silué, ex directeur adjoint au service Mécanisation du Projet Soja, à Abidjan, le 12 août 2019.

régénérant continuellement les sols lessivés de la zone de Korhogo, elle permettrait de réduire le temps de jachère des paysans. Elle contribuerait, par ricochet, à freiner la culture itinérante sur brûlis et à éviter les conflits fonciers dans la région. Elle offrirait, par la même occasion, des possibilités d'amélioration des revenus des paysans et d'atténuation de l'exode rural.

Au plan nutritionnel, la richesse des graines de soja fait de cette denrée un aliment de qualité exceptionnelle. En effet, les graines de soja contiennent environ 40 % de protéines végétales et environ 20 % de matières grasses (P. De Staercke, 1990, p.27). En d'autres termes, elles sont riches en protéines, en sels minéraux, en vitamines et autres nutriments minéraux indispensables à la nutrition humaine et animale. Pour preuve, elles renferment deux fois plus de protéines que la viande²⁰. Comme on le constate, la consommation humaine du soja constitue un ingrédient précieux dans la lutte contre la sous-alimentation et surtout la malnutrition en milieu rural.

Des graines de soja, il peut être extrait une huile comestible (R. Borremans, 2004, p.89). De nombreux produits industriels peuvent être fabriqués à partir du soja à savoir : vernis, cosmétiques, désinfectants, savons, produits de l'entretien, produits pharmaceutiques, plastiques, peintures, engrais, etc. Après extraction de l'huile des graines de soja, les résidus solides obtenus, appelés tourteaux de soja, contiennent une grande proportion de protides, de sels minéraux et de vitamines. Ils jouent, également, un rôle important « comme nourriture de bétail »²¹. Les tiges et les feuilles du soja sont transformées en paille ou en foin pour être données comme nourriture aux bestiaux, aux chevaux, etc. La consommation des tourteaux, des tiges et des feuillages de soja par le bétail favorise leur engraissement et augmente la production laitière. Elle évite les carences alimentaires au niveau des animaux.

De ce qui précède, il apparaît que la culture du soja procure aussi bien des avantages au plan agronomique que nutritionnel. Elle représente, de ce fait, une opportunité de développement agricole et nutritionnel pour la région de Korhogo. Autant d'atouts qui incitent les autorités politiques ivoiriennes à tester la culture du soja dans le pays dès 1968.

1.2. La culture du soja en Côte d'Ivoire : les premiers essais multi locaux concluants (1968-1978)

²⁰ IRHO, 1979, Le Soja, Paris, IRHO, 23p.

²¹ Entretien avec Tiémoko Yéo, ex encadreur à la SODEPRA, le 18 octobre 2019, à Korhogo.

Le soja a été introduit en Côte d'Ivoire pour la première fois en 1974 après cinq années d'études (depuis 1968). En effet, les essais multi locaux ont été menés sur l'ensemble du territoire pour tester les différentes espèces variétales venues du Nigéria, des États-Unis d'Amérique et du Brésil (M. Yéo, 2021b). Après trois années d'expérimentation, quinze variétés de soja ont réagi favorablement aux microclimats du pays. Il en a été tiré une première conclusion générale : « le soja peut être cultivé en Côte d'Ivoire à la condition de rechercher les conditions agro-économiques les plus rentables » (J. Larcher 1988, p.16). Autrement, le soja peut donc être exploité aussi bien en zone forestière qu'en zone de savane. Grâce aux résultats probants de la première série d'essais du soja opérée par l'Institut de Recherche en Agronomie Tropicale (IRAT), et à la volonté politique du président Félix Houphouët-Boigny²², le soja a été introduit officiellement en Côte d'Ivoire en 1974. L'État ivoirien choisit de promouvoir la culture du soja dans la zone de savane (S. Bessis, 1979, p.268). Ce choix est lié au souci des autorités ivoiriennes de lutter contre les disparités régionales et surtout de diversifier les cultures dans cette zone. En 1977, le ministère ivoirien de l'Agriculture a procédé à une prospection du marché international pour trouver un partenaire qui aiderait le gouvernement ivoirien à mettre en place les structures de lancement d'une opération pilote de la culture du soja.

Des contacts ont été donc pris avec les Européens, les Américains du Nord et du Sud. Finalement, ce sont les Brésiliens qui ont été retenus en raison de leur engagement à participer au financement du projet à travers la Banque du Brésil²³. Ils ont pour gageure de créer, en zones de savane, quatre périmètres semenciers sur lesquels seront menées les trois opérations de sélection des variétés performantes, de maîtrise des techniques culturales et de production de semences de qualité. En vitesse de croisière, chacune aura une superficie de 2 000 hectares, des unités de culture, du matériel de production, de transport et une unité de conditionnement. Sur chacun des

²² Le voyage effectué aux États-Unis en 1973 par le président Félix Houphouët-Boigny a conforté la volonté du gouvernement de promouvoir la culture du soja en Côte d'Ivoire. En effet, le président ivoirien a été édifié par l'importance économique et stratégique du soja dans ce pays (Berlan, 1974, p.3). Il aurait été épaté par l'importance qu'a prise le soja aux États-Unis qui en sont devenus le principal producteur après l'Extrême-Orient, au point de concurrencer le commerce international des autres huiles végétales. Cf. Paul Henri Siriex (1975 : 268).

²³ Entretien avec Benoit N'dri, ex directeur du Projet Soja (1978-1984), le 11 octobre 2019 à Abidjan.

périmètres, on y cultivera en rotation le soja, le riz et le maïs²⁴. Ces unités agro-industrielles entièrement mécanisées auront pour objectif la « pérennisation » des dites cultures dans les régions de savane. Toutefois, l'acrimonie du retard de développement de la région sénoufo de Korhogo mérite une attention particulière pour appréhender la volonté des autorités politiques d'y mettre en œuvre une opération-soja en 1978. Il convient d'apprécier ce retard de développement.

1.3. Le soja dans la région de Korhogo, un instrument de lutte contre les disparités régionales

Semi-Bi Zan (1973), dans ce qu'il a appelé "la revanche du Sud sur le Nord" a montré que la région du Nord (sénoufo) d'avant la période coloniale était plus peuplée et animée-commercialement que la région méridionale. Avec les structures économiques et commerciales mises en place par la colonisation, l'activité artisanale et commerciale des "villes" du Nord déperit. La modernisation des circuits commerciaux et de l'économie fut faite au détriment de la région septentrionale pourtant prospère. L'administration venait de découvrir toutes les potentialités dont recélait la Basse Côte (sud forestier). Par plusieurs subterfuges, de gré ou de force, les populations des savanes du Nord (sénoufo) descendaient dans le sud forestier et sur le littoral pour travailler soit dans les plantations d'Européens ou de notables autochtones, soit sur les chantiers d'abattage de bois, soit enfin dans les villes, contribuant ainsi à créer un déséquilibre démographique entre les deux régions (S. Ouattara, 1981, pp.69-70).

Cette dépendance envers la Basse Côte (le Sud ivoirien) a été "fatale" à l'économie et au développement de la société sénoufo (C. Aubertin, 1983, p.36). Désormais, l'administration coloniale concentre essentiellement ses investissements destinés à l'agriculture, à l'industrie, aux infrastructures, aux équipements et aux services dans le Sud forestier ivoirien. D'ailleurs, le Nord sénoufo de Korhogo ne bénéficie que très peu du Fonds pour le Développement Économique et Social (FIDES) et du Fonds d'Équipement Rural et de Développement Économique et Social (FERDES). Les programmes d'investissement agricole de ces fonds consacrent "l'oubli du Nord" en n'allouant à la zone de savane que 1 % de ses engagements au profit de 15 % pour les zones forestières (J-L. Baudet, 1961, p.43).

À l'accession à l'indépendance de la Côte d'Ivoire en 1960, les écarts de développement entre le Nord et le Sud ivoirien sont notables. Mieux, ils

²⁴ Fraternité-Matin, 1982, Spécial AGRI 82. Cultures vivrières, Nouvelle Priorité, Abidjan, Fraternité-Matin, 104p.

continuent de s'accroître. Par exemple, en 1965, ces inégalités sont flagrantes. Le revenu intérieur net de l'habitant d'Abidjan est alors 37 fois supérieur à celui de l'habitant du Nord sénoufo de Korhogo²⁵. Du point de vue des équipements et des infrastructures, le Nord sénoufo de Côte d'Ivoire est, en 1965, très défavorisé. Le taux de scolarisation n'est que de 15 % dans la zone de Korhogo, 40 % dans le Centre, 45 % dans le Sud et de 65 % à Abidjan (C. Aubertin, 1983, p.48). Pour atténuer le retard de développement du nord sénoufo, plusieurs opérations de développement agricole ont été initiées par l'État dès les années 1970 dans la région. Dans cette veine, le coton a été consolidé, la canne à sucre a été introduite, les fruits et légumes ont été développés et le riz, du fait des moyens qui lui sont consacrés, a supplanté les cultures traditionnelles telles que le maïs et le mil. La décision gouvernementale de promouvoir la culture du soja dans la région de Korhogo à partir de 1978 s'inscrit dans cette dynamique. Somme toute, il convient de noter que les premiers essais concluants du soja en Côte d'Ivoire et la volonté politique de réduire les disparités régionales ont justifié son expérimentation dans la région de Korhogo à partir de 1978.

2. L'expérience de la culture du soja dans la région de Korhogo (1978-1984)

Dans la région de Korhogo, l'expérience de la culture du soja se concrétise par la mise en place d'une ferme semencière dans la sous-préfecture de Dikodougou en 1978. Elle concerne également la réalisation d'une opération de pré vulgarisation du soja en milieu paysan sénoufo. Alors qu'elle aurait dû déboucher sur le développement à grande échelle de la culture du soja dans le nord sénoufo, elle a été suspendue en 1984.

2.1. La ferme semencière de Dikodougou

La ferme de Dikodougou est localisée dans la région sénoufo, sur la partie centre-septentrionale du pays. Les coordonnées de sa situation géographique se présente comme suit : latitude 8°N 51'W ; longitude 5°N 45'W ; altitude 300 m²⁶. Distante de 50 km de Korhogo et de 15 km de Tortiya, elle se situe dans la sous-préfecture de Dikodougou, d'où la dénomination. La ferme a été édifiée sur le terroir de deux villages que sont : Wélélokaha et Wamessiokaha. Principalement orientée vers la production de soja sous l'encadrement technique du Bureau d'Etudes Techniques des Projets Agricoles (BEPTA), elle vise également la multiplication des semences de riz et de maïs. Après une sélection

²⁵ Ministère du Plan, 1974, Le Nord ivoirien en mutation, Abidjan, BNETD, p.39.

²⁶ DCGTx, 1991, Op.cit., p.3.

rigoureuse des terres par le département du BETPA en 1978, sur 2 635 ha affectés à la ferme aux environs de Wamessiokaha, la Société pour le Développement de la Motorisation de l'Agriculture (MOTORAGRI) procède au défrichement complet de 2 000 ha et à la préparation de terres sur 1 850 ha en 1979²⁷.

Le montage des équipements de la ferme a été le fait des techniciens brésiliens avec l'appui du ministère ivoirien de l'Agriculture en 1979²⁸. La superficie totale de 2 635 ha, qui a été dédommée aux propriétaires coutumiers, a été divisée en 9 blocs de culture, séparés entre eux par des bas-fonds qui n'ont pas été retenus pour l'exploitation²⁹. Un réseau complet de 125 km de pistes, aussi bien d'accès que d'exploitation, a été réalisé. Outre les infrastructures, la ferme dispose au départ de matériel agricole et de transport pour permettre d'effectuer l'ensemble des opérations qui concourent à la production mécanisée de semences certifiées des trois produits (soja, riz et maïs) en culture pluviale sur les 1 700 ha aménagés³⁰. La ferme est entrée en production en 1980 et a été mise en veilleuse en 1984. (Voir tableau I).

Tableau I : Évolution des résultats de l'expérience de la ferme semencière de Dikodougou (région de Korhogo) entre 1980 à 1983.

Années	1980			1981			1982			1983		
	S (ha)	P(t)	Rd (Kg/ha)	S (ha)	P(t)	Rd (Kg/ha)	S (ha)	P(t)	Rd (Kg/ha)	S (ha)	P(t)	Rd (Kg/ha)
Cultures												
Soja	2 029	1 650	814	1 197	1 598	1 335	1 187	1 804	1 520	470	495	1 052
Riz	1 621	2 804	1 730	2 021	3 881	2 265	2 570	4 389	1 710	2 668	3 288	1 322
Maïs	297	677	2 280	618	1 347	2 200	1 308	2 731	5 010	805	1 529	1 900
Total	3 947	5 131	4 824	3 836	6 826	5 800	5 065	8 924	8 240	3 943	5 312	3 222

Légende : S = surface ; Rd = rendement ; P = production.

²⁷ Ibidem

²⁸ BETPA, 1979, Projet Soja. Installation des fermes semencières en Côte d'Ivoire, Abidjan, BETPA, p.2.

²⁹ Ministère de l'Agriculture, 1982, Projet Soja : Projet pour l'intensification de la culture du riz, du maïs et du soja dans un système d'exploitation mécanisée basé sur l'expérience des fermes semencières, Abidjan, BETPA, 77p.

³⁰ DCGTx, 1991, Op.cit., p.3.

Source : Ministère de l'Agriculture, des Eaux et Forêts (1983), *Annuaire rétrospectif des statistiques agricoles et forestières (1900-1983)*, Abidjan, Ministère de l'Agriculture, Tome II, p.281.

À l'analyse du tableau I, le constat montre une régression alternée de la surface mise en valeur et de la production de semences de soja entre 1980 et 1983. Selon les propos du directeur du projet soja, N'dri Benoît Brou, rapportés par Solo Hien³¹, le motif de cette baisse est le problème de conservation des semences sur une période d'au moins huit mois. En effet, la quantité de semences de soja produite annuellement par la ferme est supérieure à la capacité de stockage des trois magasins réservés à cet effet (d'une capacité de 20 000 sacs de 50 kg). Aussi, contrairement à la ferme de Sokourala (département de Touba) qui est dotée d'une unité de conditionnement de 1 600 tonnes, la ferme de Dikodougou en est dépourvue³².

À l'observation du tableau I, il ressort également que le rendement du soja a connu une croissance entre 1980 et 1983. Mais, il est en deçà des 1,5 tonne/ha³³ prévu au début l'opération-soja. Le premier facteur explicatif de ce paradoxe est « la non-maitrise des itinéraires de culture des variétés importées du Brésil »³⁴. Il semble que l'équipe brésilienne des fermes aient éprouvé, au début, des difficultés à adapter les variétés de soja importées aux spécificités des sols et du climat du nord ivoirien. Le second facteur est, selon Placide Zoungrana (1984, p.112), la déhiscence naturelle trop importante des variétés de soja importées du Brésil³⁵. Cependant, l'augmentation constante du rendement prouve que le soja se comporte bien dans la région et que le rendement de 1,5 tonne/ha peut être dépassé aisément sur le moyen terme. Enfin, il ressort du tableau I, qu'entre 1980 et 1983, les superficies mises en valeur, les productions obtenues et les rendements en semences de riz et de maïs connaissent des progressions remarquables. La moyenne des rendements du riz et du maïs de la ferme, estimée à environ 2 tonnes/ha, est relativement en phase avec les

³¹ Solo Hien, 1985, "Soja : La vulgarisation dans moins d'un an" in *Fraternité-Matin*, n°6155, du 17 avril 1985, p.6.

³² DCGTx, 1991, *Op.cit.*, p.3.

³³ BETPA, 1979, *Op.cit.*, p.10.

³⁴ Ministère de l'Agriculture, des Eaux et Forêts, 1983, *Annuaire rétrospectif des statistiques agricoles et forestières (1900-1983)*, Abidjan, Ministère de l'Agriculture, Tome II, p.6.

³⁵ Une fois le soja à maturité, l'ouverture spontanée des gousses avant la récolte par les moissonneuses-batteuses provoque des pertes importantes de production. Le phénomène contribue à réduire le rendement de soja à l'hectare.

prévisions du départ. Elle indique que les deux céréales se développent correctement dans la région.

Les résultats obtenus sur la ferme de Dikodougou conduisent à la conclusion suivante : la culture du soja se développe correctement dans la région de Korhogo. D'ailleurs, les rendements de 2 tonnes/ha de soja peuvent être obtenus si les conditions sont réunies³⁶. Il s'agit du suivi rigoureux des exigences agronomiques de la culture motorisée du soja dans la ferme semencière de la zone. Ces exigences agronomiques sont : la qualité des sols labourés, l'itinéraire technique, la période de récolte, le calendrier agricole et le parasitisme. Une fois, les semences de soja produites par la ferme de Dikodougou, elles étaient transférées à la Compagnie Ivoirienne de Développement Textile (CIDT) qui a en charge la conduite de l'opération de pré vulgarisation du soja en milieu paysan sénoufo.

2.2. La pré vulgarisation de la culture du soja dans la région de Korhogo

Malgré la mise en place de la ferme de Dikodougou en 1978, les paysans de la région de Korhogo ignorent encore tout de la culture du soja. Ils ne sont pas convaincus des avantages agronomiques et nutritionnels encore moins de la rentabilité de la culture du soja. L'un des défis qui s'impose à la phase expérimentale du projet soja est de préparer les paysans sénoufos au développement à grande échelle de la culture du soja. Pour le relever, le gouvernement ivoirien décide de confier cette tâche délicate à la CIDT³⁷. Pour ce faire, le BETPA fournit aux techniciens de la CIDT deux variétés de semences de soja (Bossier et I.A.C 4) en provenance du Brésil³⁸ ainsi que des fiches techniques qui portent sur la préparation des sols, le semis, l'entretien, le traitement chimique et la récolte du soja³⁹.

À son tour, la CIDT recrute, dès 1979, des paysans volontaires. Il s'agit des meilleurs agriculteurs de coton du nord sénoufo qui ont daigné manifester leur désir d'expérimenter la culture du soja. Ils sont au nombre de 500 volontaires environ en 1980⁴⁰. Chaque paysan recruté dans la région cultive, à côté de son champ de coton, une parcelle-test de soja variant entre

³⁶ Ministère du Développement Rural, 1983, Le soja, l'espoir des paysans du Nord, Abidjan, CEDA, p.41.

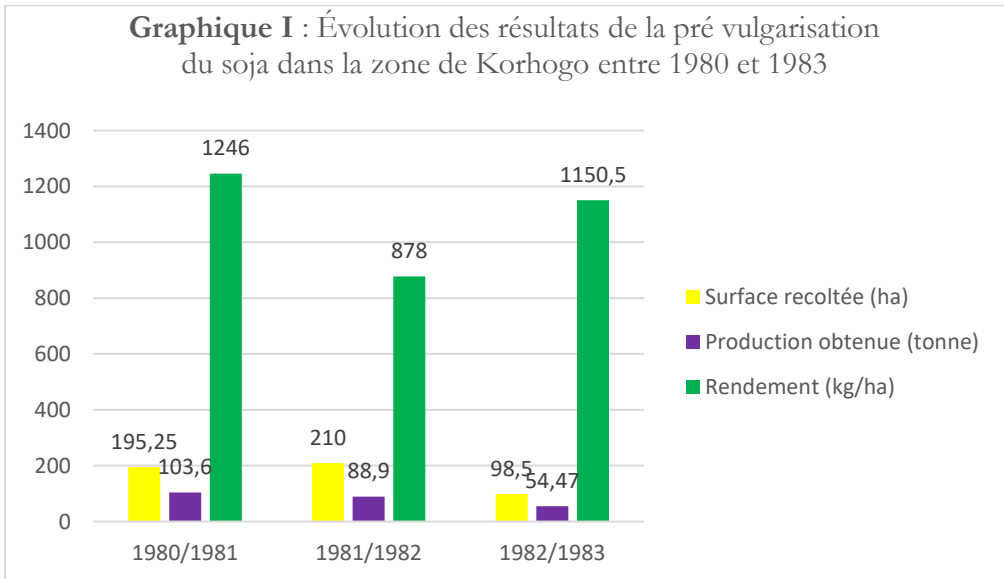
³⁷ CIDT, 1981, Rapport annuel campagne 80/81, Bouaké, CIDT, p.9.

³⁸ Idem, p.62.

³⁹ Notons que la CIDT bénéficie d'un budget de 2 milliards de F CFA pour la pré vulgarisation du soja dans les départements de Touba, Odienné et Korhogo (Coulibaly, 1980, p.63).

⁴⁰ CIDT, 1981, Op.cit., p.58.

0,25 et 3 ha⁴¹. La CIDT leur fournit les semences, les intrants et l'encadrement pour dominer la culture du soja. Il faut souligner que la culture du soja bénéficie des mêmes avantages octroyés au coton que sont : « la gratuité des semences, de l'engrais et des produits de traitement. »⁴². L'objectif visé par le gouvernement ivoirien à travers l'octroi de ces avantages est d'intégrer le soja dans les programmes régionaux de développement au même titre que le coton et le riz. Ainsi, la production paysanne de soja dans la région sénoufo reste entièrement encadrer par la CIDT. Elle débute à partir de la campagne agricole 1980/1981. Face à la désaffectation des paysans, l'opération-soja dans la zone de Korhogo est suspendue en 1984 ainsi que le montre les résultats contenus dans le graphique suivant. (Voir le graphique n°1).



Source : Tableau réalisé par YEO Mamadou à partir de CIDT (1981 : 191) ; CIDT (1982 : 260) ; CIDT (1983, p.286).

Du graphique n°1, nous remarquons que la campagne-soja de la CIDT entre 1980 et 1983 présente, dans la zone de Korhogo, des changements notables, tant au point de vue de l'évolution des surfaces que du point de vue de celle du nombre de paysans. Les surfaces cultivées en soja chutent progressivement entre 1980 et 1983. Parallèlement, le nombre de paysans

⁴¹ Ministère de l'Agriculture, 1982, Op.cit., p.12.

⁴² Idem, p.64.

encadrés par la CIDT passe de 262 à moins de la moitié, soit 127 paysans entre 1980 et 1983 (P. Zoungrana, 1984, p.111). Les rendements du soja sont faibles. Ils sont en deçà des 1,5 tonne/ha prévus initialement.

Selon les témoignages des agents d'encadrement⁴³, des paysans producteurs⁴⁴ et à partir de l'analyse des rapports d'activités de la CIDT, deux raisons essentielles justifient la désaffection des paysans. La première raison concerne, selon la CIDT, l'indisponibilité des semences pour les paysans dans les limites du calendrier de semis. La deuxième raison se rapporte à la complexité et à la délicatesse de certaines opérations⁴⁵. Au-delà des deux raisons mises en exergue par les sources, il n'est pas médiocre d'intérêt de souligner que le soja souffre du chevauchement des calendriers agricoles des différentes cultures de la zone. Par exemple, la récolte délicate du soja dont il a été fait mention plus haut coïncide avec celle des autres cultures de la zone, à savoir, le riz, le maïs et le coton. Le choix est généralement facile à faire car le paysan tient compte de l'importance de chacune de ces cultures. L'expérience d'intégration du soja en milieu paysan sénoufo de la CIDT a souffert d'un manque de préparation des actions complexes à réaliser.

En gros, malgré les difficultés rencontrées par l'expérience de pré vulgarisation de la culture du soja, le bilan est encourageant. Il faut retenir que la phase pilote de la culture soja dans la région de Korhogo a permis de tester les variétés de soja importées du Brésil, de produire des semences dans la ferme de la région et de mener la recherche d'accompagnement. Nonobstant ces résultats appréciables, les tentatives de la culture du soja sont mises en veilleuse en 1984 avant d'être abandonnées définitivement en 1988 au profit de la zone de Touba-Odienné.

3. De la mise en veilleuse à l'abandon de la culture du soja dans la région de Korhogo (1984-1988)

⁴³ Entretien avec Bazoumana Diabaté, encadreur de la CIDT, le 28 février 2019 à Katiali ; Entretien avec Navigué Soro, encadreur de la CIDT, le 23 août 2019 à Korhogo ; Entretien avec Katien N'golo Silué, encadreur de la CIDT, le 28 août 2020 à Dikodougou.

⁴⁴ Entretien avec M. Gnènékar Coulibaly, paysan, le 10 août 2020 à Logokaha dans le département de Sinématiali ; Entretien avec Yardjouma Tuo, paysan, le 10 août 2020 à Dikodougou.

⁴⁵ Au niveau du semis, la densité préconisée est de 400 000 plants/ha. Elle peut varier sur le terrain de 200 à 400 000 pieds/ha. Ces écarts sont dus surtout à l'inexpérience du paysan et de l'encadrement. Au niveau de la récolte, le paysan est confronté à l'urgence de la tâche d'autant plus que la période de travail reste très limitée dans le courant de la journée. Cf. CIDT (1982, p.260) ; CIDT (1983, p.33).

Si l'expérience de la culture du soja dans le pays sénoufo a suscité de l'espoir malgré les difficultés rencontrées, il reste qu'elle a été suspendue en 1984 dans le but d'être réactivée plus positivement à la fin des années 1980. En 1988, elle a été effectivement relancée à grande échelle dans les départements de Touba et d'Odienné au détriment de la région de Korhogo.

3.1. La mise en veilleuse de l'expérimentation de la culture du soja dans le nord sénoufo en 1984 et ses suites

La phase pilote de la culture du soja dans la région de Korhogo, bien qu'elle ait été relativement prometteuse, a été entachée par des déconvenues, en majeure partie, dues à une impréparation. Toutefois, ces dernières ne sauraient expliquer la décision de suspendre l'opération en 1984. Au contraire, les facteurs explicatifs de cette décision, au nombre de deux, sont tributaires du contexte national. Le premier concerne les effets néfastes de la crise économique du début des années 1980. Le second facteur a trait aux exigences de la politique nationale d'autosuffisance alimentaire prônée par le gouvernement ivoirien à partir de 1982 (M. Yéou, 2021, p.112).

Dans la région de Korhogo, la mise en veilleuse de l'expérience de la culture du soja à partir de 1984 se concrétise par deux faits majeurs. Si l'opération de pré vulgarisation du soja menée par la CIDT dans le nord sénoufo ivoirien est stoppée, la régie semencière de Dikodougou, quant à elle, est désormais du ressort de l'Office de Semences et Plants (OSP), créée en 1984. Laquelle structure lui assigne une nouvelle mission. Il s'agit de « produire suffisamment de semences de riz pluvial et de maïs destinées à être distribuées aux paysans du pays pour soutenir la politique nationale d'autosuffisance alimentaire » (I. N. Sévédé, 1988, p.5). Ainsi, tandis que la production des semences du riz de basfond est l'apanage de la CIDT, l'exclusivité de la production de semences de riz pluvial et de maïs est dévolue aux fermes semencières du pays dont celle de Dikodougou.

Dès 1984, dans la ferme de Dikodougou, sur les 1 700 hectares qui avaient été dominés dans le cadre du précédent projet soja, 200 hectares ont été abandonnés pour des motifs divers, notamment la nature du sol, la pente excessive et l'érosion. L'arrêt de la production de soja en 1984 a déterminé la reconversion de la totalité de la superficie utile pour la production de riz (35 %) et de maïs (25 %), alternées avec des jachères (40 %). Le potentiel de production en maïs est supérieur à 3 tonnes/ha. Les rendements moyens bord champ sont d'environ 2,2 tonnes/ha en maïs et 1,4 tonne/ha en riz⁴⁶. Ces résultats non satisfaisants sont liés essentiellement aux problèmes

⁴⁶ DCGTx, 1991, Op.cit., p.3.

d'approvisionnement (enclavement), de calage des cycles et de gestion, et à l'état défectueux du parc de matériel. Les déficiences dans l'exécution des travaux préparatoires, et des opérations de semences et de récolte, ne permettent pas la réalisation d'un programme rationnel d'exploitation. Aussi faut-il le noter, les semences de riz et de maïs produites sont mises à la disposition des structures d'encadrement telles que la CIDT, la Société d'État pour le Développement de la production des Fruits et Légumes (SODEFEL) et la Société pour le Développement de plantations de Palmier à Huile (SODEPALM). Celles-ci à leur tour, les distribuent gratuitement aux paysans. La distribution des semences se fait en début de campagne agricole, au moment du semis.

Il convient de retenir que la priorité a été accordée, à partir de 1984, aux cultures du riz et du maïs dans la ferme de Dikodougou dans le but de réactiver la culture du soja à la fin de la décennie 1980. En fin de compte, le sort de cette légumineuse y est définitivement scellé en 1988 au profit de la zone de Touba-Odienné.

3.2. Relance du projet soja en 1988 : les raisons du choix de la zone de Touba-Odienné au détriment de celle de Dikodougou

La relance de la culture du soja dans le pays, suspendue en 1984, a été réalisée dans les départements de Touba et d'Odienné en lieu et place de la région de Korhogo. Comment expliquer ce choix, surtout que le bilan de l'opération-soja menée entre 1978 et 1984 avait produit des résultats notables aussi bien dans les fermes de Dikodougou que celles de Touba et Odienné ? À la vérité, le manque de volonté politique et, la densité humaine élevée et l'indisponibilité de vastes surfaces agricoles, indispensables à une rentabilité de cette culture, en sont les motifs.

D'un côté, il est à noter que la visite d'État organisée par le président Félix Houphouët-Boigny dans le nord-ouest ivoirien en 1986 a pesé dans l'option de relance de la culture du soja dans la zone de Touba-Odienné. En effet, douze ans après son dernier passage en décembre 1974, le président Félix Houphouët-Boigny que le peuple Mahou appelle *Cibouê* (Source de vie) se rend dans le département de Touba en novembre 1986. Lors du passage du président de la République dans les sous-préfectures du département de Touba (Ouaninou, Borotou, Guintéguela, Booko, Koonan et Koro), il a jaugé le retard de développement socio-économique de la zone⁴⁷. En réponse aux doléances des populations, il annonce aux populations de

⁴⁷ Alfred DAN MOUSSA, 1986, "Le Cibouê au cœur du pays Mahou : un nouveau programme de développement pour Touba" in *Fraternité-Matin*, n°6627 du jeudi 13 novembre 1986, p.16.

Touba et d'Odienné que « quelque chose sera fait. Et le plus tôt sera le mieux. Ce sont les pistes rurales, des ponts en dur pour permettre la circulation, toute l'année, sur les pistes »⁴⁸. Pour lutter contre l'exode rural des jeunes et d'impulser l'économie régionale, il promet de mettre en place « un grand projet soja »⁴⁹ dans la région du Nord-Ouest. Il s'agit de créer des espaces défrichés prêts à être ensemencés sur lesquels les jeunes s'installeront pour la culture moderne du soja en assolement avec le riz et le maïs.

De l'autre, il importe de préciser que la densité humaine élevée et l'indisponibilité de vastes surfaces agricoles dans le nord sénoufo a été un facteur prépondérant du développement de la culture du soja dans la zone de Touba-Odienné. De l'avis de Ladji Sidibé, dans le cadre de la relance du projet soja, le gouvernement ivoirien souhaite « placer l'agriculture de la savane ivoirienne sur orbite mondiale »⁵⁰. Pour y parvenir, il faut à la culture de cette plante, en particulier, des « zones de plateaux où une mécanisation est envisageable »⁵¹. L'assertion de Ladji Sidibé s'explique par le fait que la culture à grande échelle du soja nécessite l'utilisation de tracteurs et de moissonneuses-batteuses. L'emploi de ces engins n'est possible que sur un relief de plateaux et de plaines. À ce niveau, la zone de Dikodougou présente les mêmes caractéristiques au niveau du relief que celle du Nord-Ouest. En revanche, la zone de Dikodougou, située dans la région « dense » de Korhogo⁵², bien qu'elle soit jalonnée de moyens plateaux, est soumise à une forte occupation humaine⁵³. La situation est tout le

⁴⁸ Moussa ZIO, 1986, «Le Ciboué au cœur du pays Mahou : gagner la bataille du développement» in *Fraternité-Matin*, n°6625, du mardi 11 novembre 1986, p.12.

⁴⁹ Entretien avec M. Bamba Lamine, opérateur économique et cadre de la région, le dimanche 03 février 2019 à Odienné.

⁵⁰ Ladji Sidibé, 1991a, «Projet Soja : de nouvelles raisons d'espérer» in *Fraternité-Matin*, n°7976, du 07 mai 1991, p.14.

⁵¹ Ladji Sidibé, 1991b, «Projet Soja. Odienné et Touba : les zones de prédilection du soja» in *Fraternité-Matin*, n°7974, du mercredi 8 au jeudi 9 mai 1991, p.15.

⁵² La densité humaine de la zone de Korhogo est passée de 60 hab./km² en 1965 (Ministère des Finances, des Affaires économiques et du Plan 1965) à 80 hab./km² en 1975 (Zoungrana, 1984). Les conséquences peuvent être envisagées comparativement à la densité moyenne de la région qui n'est que de 4 hab./km². L'insuffisance de la terre et par conséquent la surexploitation de la superficie cultivable pose des problèmes fondamentaux : extrême émiettement du terroir, dispersion de l'habitat en nébuleuse, raccourcissement de la durée de la jachère, intense migration de la main-d'œuvre. Tous ces problèmes se traduisent par le déséquilibre du rapport terre-travail (60 hab./km² alors que la densité limite en rapport avec les techniques traditionnelles devrait se maintenir à 30 hab./km²).

⁵³ Georges Fotoh (1996), «Projet Soja» in *Terre et Progrès*, n°007, octobre-novembre-décembre 1996, p.18.

contraire dans le Nord-Ouest qui reste dominé par de bas et moyens plateaux à faible densité humaine. Ces vastes espaces inoccupés offrent beaucoup plus de disponibilité en matière d'aménagements fonciers⁵⁴. Ainsi, le relief des départements de Touba et d'Odienné est plus propice pour le développement de la culture du soja par rapport à celui de Dikodougou. Il en découle que le Nord-Ouest ivoirien présente un relief qui offre plus de possibilités pour la culture du soja. Au total, le manque de volonté politique et, la densité humaine élevée et l'indisponibilité de vastes surfaces agricoles sont les mobiles de l'abandon de la culture du soja dans la région de Korhogo au profit du nord-ouest ivoirien.

Conclusion

À l'instar des départements de Touba et Odienné, la région de Korhogo, dans le cadre de la lutte contre les disparités régionales entre les régions nord et sud du pays, a été le théâtre de tentatives d'expérimentation de la culture du soja à partir de 1978. Dans le cadre de ce projet soja, elle a été dotée d'une ferme semencière, implantée dans la sous-préfecture de Dikodougou et a bénéficié d'une opération d'intégration du soja dans les habitudes culturelles des paysans sénoufos de la région Nord. L'opération n'a pas été une sinécure d'autant qu'elle a été en buttes à trois principales difficultés qui sont : l'indisponibilité des semences pour les paysans dans les limites du calendrier de semis, la complexité et la délicatesse de certaines opérations et chevauchement des calendriers agricoles des différentes cultures de la zone.

Au-delà des dysfonctionnements constatés, les résultats de l'opération ont porté à croire que cette légumineuse avait des chances d'être vulgarisée dans le nord sénoufo à l'instar de la zone de Touba-Odienné. Alors qu'elle aurait dû déboucher sur le développement à grande échelle de la culture du soja dans le nord sénoufo de la Côte d'Ivoire, elle est mise en veilleuse en 1984 en raison du contexte national défavorable et dans le but d'être réactivée plus positivement à la fin des années 1980. Dans l'intervalle, les surfaces utiles de la ferme ont été reconverties exclusivement à la production de riz et de maïs. Finalement, la vulgarisation de la culture du soja a été opérée uniquement dans les départements de Touba et d'Odienné. Il ressort que des considérations politiques et, la densité humaine élevée et l'indisponibilité de vastes surfaces agricoles ont sous-

⁵⁴ En réalité, l'État entend mettre en valeur les immenses potentialités agricoles à faible densité humaine (moins de 10 habitants/km²) de la zone (Constructora Andrade Gutierrez/DCGTx, 1988, p.43).

tendu la décision du gouvernement ivoirien d'abandonner la poursuite de la culture du soja dans la région de Korhogo. Au total, cette réflexion a contribué à enrichir l'historiographie sur la culture du soja en Côte d'Ivoire en mettant en lumière les tentatives d'expérimentation de cette légumineuse dans le septentrion du pays. Elle a, également, décliné les mobiles de l'abandon de la vulgarisation du soja dans la zone de Korhogo au profit du Nord-ouest ivoirien.

Références bibliographiques

- AUBERTIN Catherine, 1983, "Histoire et création d'une région « sous-développée » : le Nord ivoirien", in *Cahiers de l'OSTOM*, Série Sciences Humaines, Vol. XIX, n°1, 1983, pp.23-57.
- BAUDET Jean Loïc, 1961, *Problèmes socio-économiques posés par le développement du nord de la Côte d'Ivoire*, 104 p.
- BERTRAND Jean-Pierre, 1982, "Le Boom du Soja au Brésil : les formes de développement agricole et alimentaire adoptées peuvent-elles servir de paradigme au Tiers-Monde ?" in *Économie rurale*, n°47-48, Janvier-Mars 1982, pp. 21-26.
- BESSIS Sophie, 1979, *L'arme alimentaire*, Paris, Maspero, 306p.
- BORREMANS Raymond, 2004, *Le Grand dictionnaire encyclopédique de la Côte d'Ivoire*, Abidjan, UNIPACI/Fondation Raymond Borremans, Tome IV, 318p.
- CARFANTAN Jean-Yves, 1991, *Le Soja*, Paris, Economica, 137p.
- CHALEARD Jean-Louis, 1996, *Temps des villes, temps des vivres : l'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala, 661p.
- CLERGEAUD Claude, 1984, *Mystères et secrets du soja*, Paris, Perigny : La vie claire, 1984, 134p.
- DE STAERCKE Philippe, 1990, *Le Soja : culture, transformations artisanales et semi-industrielles, utilisations*, Bruxelles : COTA, 54p.
- LARCHER Jacques, 1988, *Le Soja en régions tropicales. Une synthèse des recherches de l'IRAT*, Paris, Mémoires et Travaux de l'IRAT, n°15, 185p.
- LECLERCQ Vincent, 1988, *Conditions et limites de l'insertion du Brésil dans les échanges mondiaux du soja (Études et recherches, 96)*, Montpellier, INRA, 311p.
- LOF Gérard (1990), *Le Soja*, Paris, WAGENINGEN/CTA, 16p.
- METALA Onomo, 1994, " Soja : engrais. Une technique pour améliorer le sol" in *Communautés africaines*, n°48, Avril-Mai-Juin 1994, 31p.
- OUATTARA Souleymane, 1981, *La migration en Basse Côte des Senoufo de Côte d'Ivoire*, Thèse de doctorat de 3^e cycle, Etude de développement

économique et sociale, Université Paris I-Sorbonne -Panthéon, Paris, 282p.

REVOL Jean, 1968, *Le Soja*, Abidjan, S.n, 1968, N.p.

SEMI-BI Zan, 1973, *La politique coloniale des travaux publics en Côte d'Ivoire*, Doctorat 3ème Cycle. Histoire. Université Paris VII, 1973.

SEVEDE Inza Noël, 1988, *Ferme semencière de Touba : lutte contre les mauvaises herbes en production de semences (riz- maïs)*, Rapport de stage, Ministère de l'Agriculture/OSP, Abidjan, 59p.

SIRIEX Paul Henri, 1975, *Félix Houphouët-Boigny : Homme de la paix*, Paris, Seghère, 364p.

YEO Kadokan Inza, 2010, *Système de mécanisation agricole dans le Projet Soja : Bilan-diagnostic et définition des actions à mener dans le cadre de la relance du projet*, Mémoire de fin d'études professionnelles, BNETD/INPHB, 122p.

YEO Mamadou, 2021a, *Le Projet Soja et le développement du Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire (1979-2002)*, Thèse unique d'histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, 470p.

YEO Mamadou, 2021b, "La culture du soja en Côte d'Ivoire. Des premiers essais d'introduction au premier Projet Soja (1968-1979)", in *Regards croisés Afrique-Europe*, n°1, pp.71-95.

ZOUNGRANA Placide, 1984, *Les relations entre cultures de rapport et cultures vivrières dans les zones de savane en Côte d'Ivoire*, Thèse de doctorat de 3è cycle , Économie Rurale, Université de Montpellier I, 350p.